



# **Dossier** *Enfance*

*Bien vivre  
sa Jeunesse  
sur sa commune*

**Janvier 2013**  
[www.ville-saint-pere.fr](http://www.ville-saint-pere.fr)

### JANVIER

M 1	JOURNÉE DE L'UN
J 3	se Basile
V 4	se Germainève
S 5	se Odilien
D 6	se Édouard
M 7	se Méline
M 8	se Raymond
M 9	se Ulrich
J 10	se Félix
J 10	se Guillaume
V 11	se Pouline
S 12	se Tatiana
D 13	15h SPRC 35 / Brest
L 14	se Nina
M 15	se Rémi
M 16	se Marcel
J 17	se se flosline
V 18	se Prisca
S 19	se Maruis
D 20	se Sébastien
L 21	se Agnès
M 22	se Vincent
M 23	se Bernard
J 24	se François de Soles
V 25	se Conv. de Paul
S 26	se Saint-Michel
D 27	se Thomas Driquin
M 29	se Gilles
M 30	se Martine
J 31	se Marcelle

### FÉVRIER

V 1	se Elia
S 2	se Chantaléur
D 3	se Blaise
L 4	se Veronique
M 5	se Flore
M 6	se Gaetan
J 7	se Eugénie
V 8	se Jacqueline
S 9	se Floqueline
D 10	15h SPRC 35
L 11	N.-D. de Lourdes
M 12	se Félix / Mariol gros
M 13	se Béatrice / CENDRÉ
J 14	se Volcanin
V 15	se Claude
S 16	se Julieanne
D 17	se fillets / corinne
L 18	se Bernadette
M 19	se Gabin
M 20	se Fline
J 21	se Pierre Damien
V 22	se Isabelle
S 23	se Feat-Naz
D 24	se Modeste
L 25	se Florento
M 26	se Nestor
M 27	se Honorine
J 28	se Fernonin

### MARS

V 1	se Rubin
S 2	se Charles le Bon
D 3	se Rihard
L 4	se Coanin
M 5	se Olive
M 6	se Colette
J 7	se Félicité
V 8	se Jean de Dieu
S 9	se Françoise
D 10	15h SPRC 35
L 11	se Rosine
M 12	se Justine
M 13	se Rodrigue
J 14	se Machilde
V 15	se Louise
S 16	se Repas Rugby Club
D 17	se Boris
L 18	se Quille
M 19	se Joseph
M 20	se Florent
J 21	se Clémence
V 22	se Léa
S 23	se Vicarien
D 24	se Feat-Naz
L 25	se Hubert
M 26	se Lorisso
M 27	se Habib
J 28	se Gerton
V 29	se Guichard
S 30	se Phéodée
D 31	12h VTT

### AVRIL

L 1	se Hugues-Regues
M 2	se Stéphanie
M 3	se Rihard
J 4	se Sidore
V 5	se Irène
S 6	se Marché
D 7	se Julie
M 9	se Gautier
M 10	se Fulbert
J 11	se Stenislav
V 12	se Jules
S 13	se Repas des Chasseurs
D 14	se Maxime
L 15	se Prisme
M 16	se Benoît-Joseph
M 17	se Florent
J 18	se Porfait
V 19	se Emma
S 20	se Odette
D 21	15h SPRC 35
L 22	se Floxandrie
M 23	se Georges
J 24	se Fribelle
V 25	se Marc
S 26	se Rilda
D 27	se Valérie
M 28	se Jour du Souv.
L 29	se Cohn de Siemé
M 30	se Robert

### MAI

M 1	Fête du Trévail
J 2	se Boris
V 3	se Joaost / Philippe
S 4	se Sylvain
D 5	se Judith
M 7	se Giehe
J 8	se Jeanne d'Arc
M 9	se Perenné 1945
J 9	se KENNEDY
V 10	se Solange
M 11	se Estelle
J 12	se Anilite
V 13	se Rolande
M 14	se Mathias
M 15	se Denise
J 16	se Honoré
V 17	se Pascal
S 18	se Eric
D 19	se Wess / RENECCOTE
V 20	se Bernardin
M 21	se Constanin
M 22	se Emile
J 23	se Didier / Remyeux
V 24	se Donatien
S 25	se Sophie
D 26	se Fête des Mères
M 27	se Augustin de C.
M 28	se Germain
M 29	se Raymond
J 30	se Ferdinand
V 31	se Desirée

### JUIN

S 1	se Justin
D 2	se Stéphanie
L 3	se Kevin
M 4	se Clotilde
M 5	se Igor
J 6	se Norbert
V 7	se Gilbert
S 8	se Médard
D 9	se flandromée cycle
L 10	se Landry
M 11	se Baudoué
J 12	se Guy
M 13	se finching de P.
L 14	se Elisee
S 15	se Gala de Danse
D 16	se Fête des Pères
L 17	se Hervé
M 18	se Léonore
M 19	se Remould
J 20	se Silvere
V 21	se Fête de la musique
S 22	se Albon
D 23	se Rudy
L 24	se Jean-Baptiste
M 25	se Prosper
M 26	se Antheleme
V 27	se Fernand
J 28	se Irène
S 29	se Pierre-Paul
D 30	se Kermesse Ecole
M 31	se Solenne-Thérèse

### JUILLET

L 1	se Thierry
M 2	se Mœrhien
M 3	se Thomas
J 4	se Florent
V 5	se Follière du Monde
S 6	se Marthe
D 7	se Raoul
M 8	se Thibault
M 9	se Thérèse
M 10	se Ulrich
J 11	se Benoit
V 12	se Olivier
S 13	se Henri / Jeal
D 14	se Fête Nationale
L 15	se Donald
M 16	N.-D. du Mt Carmel
M 17	se Charlotte
J 18	se Frédéric
V 19	se Praline
S 20	se Marjol / Elie
D 21	se Victor
M 23	se Marie-Madeleine
V 25	se Brigitte
M 26	se Passion
J 27	se Fort
D 28	se St-Père
L 29	se Martine
M 30	se Julienne
M 31	se Ignace de Loyola

### AOÛT

J 1	se Aphonse
V 3	se Julien Emond
S 3	se Lydie
D 4	se Jean-Marie Verrey
L 5	se Abel
M 6	se Transfiguration
M 7	se Gaetan
J 8	se Dominique
V 9	se Amour
S 10	se Laurent
D 11	se Claire
L 12	se Clarisse
M 13	se Hippolyte
M 14	se Évrou
J 15	se Route
V 16	se du Rock
S 17	se Hélène
D 18	se Jean Eudes
M 20	se Bernard
M 21	se Christophe
J 22	se Fabrice
V 23	se Rose de Lima
S 24	se Fête des
D 25	se Doris
L 26	se Néodra
M 27	se Monique
M 28	se Augustin
J 29	se Sabine
V 30	se Flicie
S 31	se Priscide

### SEPTEMBRE

D 1	se Gilles
L 2	se Ingrid
M 3	se Ogrégoire
M 4	se Rosalie
J 5	se Fabrice
V 6	se Forum des associations
S 7	se Reine
D 8	se Nativité de N.-D.
L 9	se Blain
M 10	se Inès
M 11	se Fédérique
J 12	se Hippolyte
V 13	se Rime
S 14	se Croix Gloieuse
D 15	se Roland
L 16	se Edith
M 17	se Renard
M 18	se Nadège
J 19	se Emilie
V 20	se Rouy
S 21	se Mathieu
D 22	se Maurice
L 23	se Constant
M 24	se Thibault
M 25	se Fernonin
J 26	se Corne / Domien
V 27	se Vincent de Paul
S 28	se Veronique
D 29	se Michel / Gabriel
L 30	se Jérôme

### OCTOBRE

M 1	se Thérèse de l'E.-J.
M 2	se Léger
V 3	se Gérard
J 4	se François d'Assise
S 5	se Fleur
D 6	se Bruno
L 7	se Serge
M 8	se Pelagie
M 9	se Denis
J 10	se Ghislain
V 11	se Firmin
S 12	se Repas des Classes 3
D 13	se Gérard
L 14	se Juste
M 15	se Thérèse de l'Avila
M 16	se Edouige
J 17	se Boudouin
V 18	se Luc
S 19	se René
D 20	se Ruceline
L 21	se Céline
M 22	se Elodie
M 23	se Jean de Copston
J 24	se Florentin
V 25	se Célin
S 26	se Dimitri
D 27	se Emeline
L 28	se Jude / Simen
M 29	se Norcisse
M 30	se Blismvenue
J 31	se Quentin

### NOVEMBRE

V 1	se Toussaint
S 2	se Defrurs
D 3	se Hubert
L 4	se Charles Borromeo
M 5	se SIVIVE
M 6	se Léonard
J 7	se Germain
V 8	se Geoffroy
S 9	se Théodore
D 10	se Léon
L 11	se Repas Riciens
M 12	se Chriktion
M 13	se Brice
J 14	se Sidore
V 15	se Robert
S 16	se Repas Ecole
D 17	se Elisabeth
L 18	se Rude
M 19	se Tongu
M 20	se Edmond
J 21	se Pies de la Vierge Marie
V 22	se Cécile
S 23	se Clément
D 24	se Repas des Aînés
L 25	se Catherine
M 26	se Delphine
M 27	se Séverin
J 28	se Jacques de la M.
V 29	se Saturnin
S 30	se Honoré Siviv

### DÉCEMBRE

D 1	se Florence / Rivent
L 2	se Viviane
M 3	se François-Xavier
M 4	se Barbara
J 5	se Gérard
V 6	se Nicolas
S 7	se Marché de Noël
D 8	se Pierre Fouquier
L 9	se Pierre
M 10	se Romarc
M 11	se Daniel
J 12	se Corentin
V 13	se Lucie
S 14	se Odile
D 15	se Ninon
L 16	se Alice
M 17	se Hydroli / Gend
M 18	se Gaetan
M 19	se Ulrich
V 20	se Theophile
S 21	se Pierre Conslus
D 22	se François-Xavier
L 23	se Romain
M 24	se Raële
M 25	se Noël
J 26	se Etienne
J 27	se Jean Baptiste
S 28	se Innocents
D 29	se David
L 30	se Roger
M 31	se Sylvestre



**A Saint-Père...**

mars 12H VTT - avril MARCHÉ AUX FLEURS - avril REPAS DES CHASSEURS -  
 juin GALA DE DANSE CAPUCINE - juin FÊTE DE LA MUSIQUE - juin KERMESSES T. CHALMEL et SAINTE THERESE - juillet FOLKLORES DU MONDE - juillet PASSION COUNTRY FORT SAINT PERE - aout ROUTE DU ROCK - aout FÊTE DES DORIS - septembre FORUM DES ASSOS - octobre REPAS DES CLASSES 3 - novembre REPAS DES AINÉS - décembre MARCHÉ DE NOEL -



Automes : 23 septembre

## SOMMAIRE

Editorial .....	3
Environnement .....	4
La vie des associations .....	6
La vie des écoles .....	9
Votre Conseiller Général .....	10

**DOSSIER - p 11**  
**Enfance**


Saint-Malo Agglomération .....	15
Animation jeunesse .....	16
ZOOM .....	18
Les gens d'ici .....	20
Etat-civil .....	22
Saint-Père pratique .....	23

## Semestriel d'information

Janvier 2013 - n° 21

Edité par la commune de  
Saint-Père Marc en Poulet,  
Mairie, 6 rue Jean Monnet  
35430 Saint-Père Marc en Poulet  
Tél. 02 99 58 81 06

[contact@ville-saint-pere.fr](mailto:contact@ville-saint-pere.fr)

Directeur de la publication :  
**Jean-Francis Richeux**

Responsable de rédaction :  
**Yves Bernard**

Conception et Réalisation :  
Imp. **ajmco**  **IMPRIM'VERT\***

Rédaction : **Vanessa Veillon**

Comité de Rédaction :  
**Chantal Besly, Elisabeth Le Pape,  
Thierry Nuss, Chantal Pérouzel,  
Marie-Christine Ravenel.**

Crédit photos : Mairie de Saint-Père

Impression : Imp. **ajmco**  **IMPRIM'VERT\***

Imprimé sur papier recyclé  
Tirage : 1 200 exemplaires

**Edito**


J'ai le plaisir de vous annoncer que nous terminons cette année 2012 sur un bilan positif tant sur l'aspect financier que sur les actions menées pour améliorer la qualité de vie dans la commune.

Les contraintes budgétaires liées à la baisse des dotations aux collectivités, nous ont conduit à définir les priorités et établir une programmation pour les investissements futurs face à la crise.

La première des priorités est la sécurité de nos bâtiments et de nos routes. La place a été aménagée et la vitesse limitée à 30km/h à l'entrée du bourg pour garantir la sécurité des piétons. Le chantier de la rue d'Aleth étant bientôt achevé, nous pourrons y améliorer la circulation et accueillir de nouveaux jeunes ménages.

Depuis plus de quinze ans, la municipalité s'est attachée à mettre la famille au cœur de ses projets en développant des services en faveur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Notre deuxième priorité reste donc la qualité des services au plus grand nombre et surtout ceux destinés à soutenir les parents dans leur rôle auprès de leurs enfants.

Le financement des écoles, des associations, de l'école de musique, du centre nautique, du S.I.V.U. Animation et de nombreux équipements destinés à l'enfance représente environ 31% de notre budget de fonctionnement. Nous ne comptons pas ici les investissements réalisés comme l'école maternelle ou le restaurant scolaire. L'ensemble des projets réalisés dans ce domaine fait de Saint-Père Marc en Poulet une des communes les plus jeunes du Pays de Saint-Malo.

Ce dynamisme s'exprime au travers de chacune de nos manifestations. Il contribue à tisser du lien et de la proximité nécessaires dans un contexte socioéconomique qui affecte les familles et les personnes seules. Nous tenons à remercier chacun de vous, associations, commerces, personnel et élus qui participez à cette démarche sans oublier le CCAS qui privilégie nos aînés par leurs actions.

Ensemble, nous continuerons à développer cet état d'esprit au sein de notre commune pour que l'optimisme l'emporte sur la morosité. C'est donc avec optimisme que je souhaite, avec l'équipe municipale, vous adresser mes meilleurs vœux de joie, de santé et de réussite pour l'année 2013.

**Le Maire**  
**Conseiller Général du canton de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine**  
**Jean-Francis RICHEUX**

# Trucs et astuces



**Au Jardin...**

**Le journal:** pour enrichir votre compost et atténuer l'odeur, ajoutez-y un peu de papier journal humide déchiqueté, mais utilisez uniquement du papier à encre noire.



**L'aspirine:** certains jardiniers utilisent l'aspirine comme poudre d'enracinement ou la mélangent à l'eau d'arrosage pour lutter contre les champignons présents dans le sol. Attention cependant à ne pas avoir la main trop lourde car l'aspirine peut occasionner des brûlures et autres dommages sur vos plantes. En traitement de sol, le dosage idéal est de 1 sachet pour un litre d'eau.



**Des vieux collants:** pour mettre vos petits melons à l'abri des insectes et des maladies, utilisez les jambes de vieux collants. Lorsque les melons commencent à grossir, glissez chacun d'eux dans le pied d'un collant et fixez la jambe à un pieu pour que le melon se retrouve suspendu. Cet étui en nylon s'étirera au fur et à mesure que le melon grossira, tout en l'empêchant de toucher la terre humide, qui pourrait le faire pourrir ou le livrer aux insectes.



**En Cuisine...**

**Le sel:** votre café a un goût amer depuis quelques jours ? Remplissez d'eau la réserve de votre cafetière et versez-y 4 cuillerées à soupe de sel. Faites passer cette eau salée puis rincez bien en faisant passer de l'eau claire. Votre café sera bien meilleur.



**Le beurre:** vous avez manipulé du poisson et vos mains sentent franchement mauvais ? Frottez-les avec un peu de beurre, puis savonnez-les sous l'eau chaude. L'odeur disparaîtra comme par miracle !



**Le citron:** pour empêcher le riz de coller, ajoutez une cuillerée à café de jus de citron à l'eau de cuisson. Laissez-le égoutter et refroidir durant quelques minutes, puis égrainez-le à la fourchette.



# En avant vers la stratégie du SAGE!

Le 21 juin 2012, le bureau d'étude « SCE » missionné par la Commission Locale de l'Eau (CLE) et le Syndicat des Bassins Côtiers de la Région de Dol (SBCDol), a présenté les tendances d'évolution des usages de l'eau et leurs impacts pour les 10 à 15 années à venir, dans le cas où aucune action nouvelle ne serait entreprise.

Cette présentation a orienté la stratégie du Sage vers « La gestion quantitative de la ressource en eau, la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, la gestion de l'interface Terre-Mer, l'organisation de la gouvernance pour porter les actions futures ».

Une fois validé, le SAGE, comme les Plans Locaux d'Urbanisme, sera composé de 3 types de documents: un plan d'aménagement, un règlement et des documents graphiques qui viendront illustrer les deux premiers documents.

## 33 communes sont concernées par le Sage

Le message n°4 : pour en savoir plus sur le sage :

La lettre d'information « Le Message » n°4, est disponible en mairie. Cette édition spéciale de 8 pages est consacrée aux résultats du Diagnostic des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne et s'attache à décrire les grands enjeux du territoire du SAGE.



« La Commission Locale de l'Eau a validé, le 9 février 2012, le Diagnostic global définissant les enjeux qui marquent le territoire du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) ».



Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez la cellule d'animation du SAGE :

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) - 3 bd Planson  
BP 36 - 35120 DOL DE BRETAGNE

Tél. 02 99 80 75 79 - Fax : 02 99 80 91 28  
sage\_bcdol@yahoo.fr

Retrouvez aussi toutes les informations de la CLE sur le site internet : [www.gesteau.eaufrance.fr/sage/bassins-côtiers-de-la-région-de-dol-de-bretagne](http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/bassins-côtiers-de-la-région-de-dol-de-bretagne)

# Des activités pour petits et grands

### Bibliothèque « La Vague des mots »



L'équipe des bénévoles « La Vague des mots » vous présente ses meilleurs vœux pour 2013 et vous attend tout au long de l'année pour partager des moments de lecture.

### Association de danse « Capucine »



Nous vous offrons tous nos meilleurs vœux en ce début d'année 2013.

Il est toujours possible de vous inscrire; le cours d'essai est gratuit et l'ambiance est conviviale.

Les cours d'adultes (step, gym et danse) se déroulent le mardi et le mercredi à la salle polyvalente de St Père Marc en Poulet, et le jeudi à la salle multifonction de La Ville-ès-Nonais.

Les cours de danse modern'jazz pour les enfants ont lieu à la salle polyvalente de Saint-Père le mercredi, les enfants sont répartis par tranches d'âge.

Nous vous invitons à notre spectacle de fin d'année qui aura lieu le samedi 15 juin 2013 à la Salle polyvalente de Saint-Père.

Renseignements auprès de Sophie BAUDRY, Professeur au 02 99 58 42 54.

### US Saint-Père Tennis de Table

Le club compte 18 joueurs adultes cette saison: l'accueil de 4 nouveaux joueurs, et le retour des blessés nous a permis de réinscrire notre 3<sup>e</sup> équipe de seniors. L'équipe des jeunes a augmenté significativement: ils sont 16 cette saison, contre 9 la saison précédente.

Il est toujours possible de vous inscrire! Petit rappel des horaires: Jeunes: 1<sup>er</sup> groupe le mardi de 18h à 19h 15 et 2<sup>e</sup> groupe le jeudi de 18h à 19h 15; Adultes: les mardis et jeudis de 19h 15 à 21h 30 environ.

Cette année 2013, le repas de l'association aura lieu le samedi 7 avril à la salle des fêtes de Saint-Père.

Renseignements auprès de Jérôme Bougeard, Président au 06 77 84 71 57.

### U.S.S.P Cyclo



Les 23 et 24 juin, une vingtaine de cyclos a relié Saint-Père à Lorient. Ce périple de 180 kms s'est terminé en bateau, direction l'île de Groix. Superbe week-end familial! Et le 21 juillet, le club organisait le 11<sup>e</sup> Grand prix de Saint-Père. Plus de 100 coureurs de toute la région se sont déplacés pour participer aux deux courses programmées, et tenter de remporter les primes alléchantes. Le nombreux public a pu apprécier les efforts des cyclistes sous un soleil magnifique.

L'assemblée générale du club s'est déroulée dans un climat serein et devant de nombreux licenciés. Suite à une augmentation des licences auprès de l'UFOLEP, le club s'affilie désormais à la Fédération Française de Cyclotourisme.

Les événements majeurs de l'année 2013 sont la randonnée du club le 9 juin et le 12<sup>e</sup> grand prix cycliste le 21 juillet.

Renseignements auprès de J.Y. Dufeuil, Président, au 02 99 58 86 15.

# Des activités pour petits et grands

## Comité de jumelage Saint-Père Nandrin



Le week-end de Pâques, nous avons fêté les 10 ans - jour pour jour - de notre jumelage avec nos amis Belges de Nandrin.

Le 3 décembre 2012, Joseph Nandrin transmettait l'écharpe mayorale à son successeur Michel Lemmens. Pendant ses 30 ans de mandat (dont 18 en qualité de Bourgmestre), il avait, entre autre, la charge du jumelage, reprise par le 1<sup>er</sup> échevin (adjoint) Daniel Pollain.

Saint-Père souhaite une Bonne Retraite à Joseph Nandrin et Bienvenue à Michel Lemmens!

Du 20 au 25 mai, nous accueillerons 47 enfants nandrinnois de 9 et 10 ans. De Cancale à Saint-Malo, en passant par Saint-Père, Saint-Suliac, et l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, le programme de la classe de mer sera bien complet!

## La Parbatte

Des randonnées mensuelles à la participation à la fête des doris, notre association d'animation et de loisirs permet de proposer aux membres de proposer des activités diverses et variées.

Pour écouter ou pour danser, nous attendons tous les amateurs de musique bretonne au Fest-Noz organisé par l'association le samedi 23 février 2013, à la salle polyvalente de Saint-Père.

Renseignements auprès de Marie-Claire Davy, Présidente : [marieclaire.davy35@orange.fr](mailto:marieclaire.davy35@orange.fr)

## Bambou Tai Chi Chuan



Le tai-chi-chuan est une pratique basée sur un enchaînement continu, lent et fluide. Accessible à tous, il permet d'évacuer le stress, de combattre la fatigue, de se détendre et de retrouver vigueur, énergie et équilibre.

Les cours ont lieu à Saint-Père le mercredi de 19h à 20h30 et des stages sont proposés au cours de l'année. Participation : 230 € à l'année (le 1<sup>er</sup> cours est gratuit).

Renseignements auprès de Dominique Beaufils, Président au 06 22 00 95 90.

## Association de Chasse à Saint Père



L'association des chasseurs péréens vous offre ses meilleurs vœux pour cette année 2013, et vous convie au repas annuel des chasseurs, le samedi 13 avril à la salle polyvalente de Saint-Père. Au menu : rôti de porc, sanglier ou chevreuil.

Renseignements auprès de M. Morin, Président, au 02 99 81 50 97 ou au 06 17 29 06 85.

## ADMR

L'Aide à Domicile en Milieu Rural accompagne les familles au quotidien en leur apportant une aide matérielle, éducative et/ou parentale.



Il s'agit d'un soutien temporaire proposé à la famille pour l'aider à surmonter des difficultés ponctuelles (maladie, naissance...).

L'accompagnement est adapté aux besoins : soutien moral, préparation et portage des repas, prise en charge des tâches ménagères, entretien du jardin, de la maison...

La participation financière dépend du quotient familial. Renseignements : ADMR du Clos Poulet - 1, place du souvenir, 35350 La Gouesnière - 02 99 58 39 96.

# Des activités pour petits et grands

## VTT Club Saint Père



La 4<sup>e</sup> édition des 12 heures VTT aura lieu le dimanche 31 mars 2013 à 10h. Toute l'équipe se prépare à accueillir les coureurs et les spectateurs dans les meilleures conditions.

Cette année, nous intégrons 10 équipes de duos en plus des 10 solos, des équipes de 4, et des équipes de 6 existantes. Nous mettons également nos partenaires en avant en attribuant leurs noms aux catégories de courses. Un représentant de chacun d'eux remettra les trophées aux vainqueurs.

De nombreuses animations seront proposées aux spectateurs: baptêmes à poneys, jeux gonflables, démonstrations de TRIAL, restauration sur place...

Nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent ainsi que nos bénévoles, sans qui cet évènement ne serait pas réalisable et vous attendons très nombreux au FORT le 31 mars!!!

Inscriptions et renseignements: [www.12hvt-stpere.fr](http://www.12hvt-stpere.fr)

## DIMANCHE 24 MARS

*Saint-Père Marc en Poulet*

Le fort de Saint-Père

35430 Saint-Père Marc en poulet

# SPECTACLE



**Tarifs spéciaux les deux spectacles après-midi**  
**Coquecigrues : 8€ adultes / 5€ enfants**

L'ACCUEIL BILLETTERIE SERA SITUÉ AU FORT.

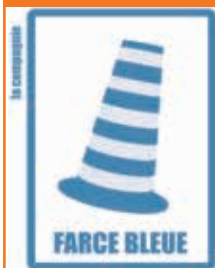
• S'il fait beau, pensez au vélo.

• S'il pleut, pensez au parapluie.

De Rennes : direction Saint-Malo, N137 sortie Cancale.

**A 15 h, visite du site par un guide de l'association 1, 2, 3 fort. Un petit goûter sera offert à l'issue des représentations : Les siffleurs.**

## La Compagnie Farce Bleue vous propose un...



### Stage Théâtre

« **Autour des contes de Grimm** »

Pour les 7-12 ans

Du 25 février au 1<sup>er</sup> mars 2013

9 h - 12 h à la salle polyvalente de Saint-Père Marc en Poulet.

Intervenant  
 metteur en scène:

**Franck LEMARIE**

Tarifs: 50 Euros

Contact et inscriptions:

**06 60 78 76 44**



# Les écoles de Saint-Père

## École Sainte-Thérèse



Notre équipe éducative de gauche à droite : M<sup>me</sup> Geffroy, GS et CP; M<sup>me</sup> Lesné, CM; M<sup>me</sup> Maugard TPS-PS-MS le vendredi; M<sup>me</sup> Courtyllé, TPS-PS-MS et directrice de l'école; M. Angebault, CE; M<sup>me</sup> Ourselin Agent de Service en TPS et MS.

L'École Sainte-Thérèse accueille les enfants de la Toute Petite Section au Cours Moyen de 2<sup>e</sup> année.

Pour concrétiser notre projet d'enseigner l'anglais dès la Toute Petite Section, tous les élèves de l'école pourront passer la journée du 10 juin 2013 à Jersey.

Renseignements auprès de M<sup>me</sup> Courtyllé, Directrice au 02 99 58 81 27 - [www.ecole-sainte-therese.eu](http://www.ecole-sainte-therese.eu)



En octobre, les enfants ont assisté à deux des spectacles proposés pendant le festival « les gallo'pins » à St-Jouan : « la bestiole » pour les enfants de maternelle, et « le bal des abeilles » pour les enfants du CP au CM2.

## Groupe Théodore Chalmel



Des productions variées pour la fête de l'école.

Le groupe scolaire accueille 144 enfants cette année. Les projets sont nombreux et variés pour l'épanouissement de tous nos élèves. La culture est mise en valeur, avec des visites de musée, concerts, et cinéma. Les élèves de cycle 3 se rendront à Paris au cours du second trimestre.

Renseignements auprès de M<sup>me</sup> Dessen, Directrice, au 02 99 58 85 42

[groupe.scolaire.chalmel@ville-saint-pere.fr](mailto:groupe.scolaire.chalmel@ville-saint-pere.fr)



Les enfants créent leur spectacle.

## Le spectacle de fin d'année organisé par la commune réunit tous les élèves

Le jeudi 20 décembre, la municipalité a offert le spectacle de Noël aux enfants des deux écoles péreennes. En mêlant magie, musique, chansons, et ventriloquie sur le thème de Noël, Benoît a enchanté les petits et grands avant l'arrivée du Père-Noël.





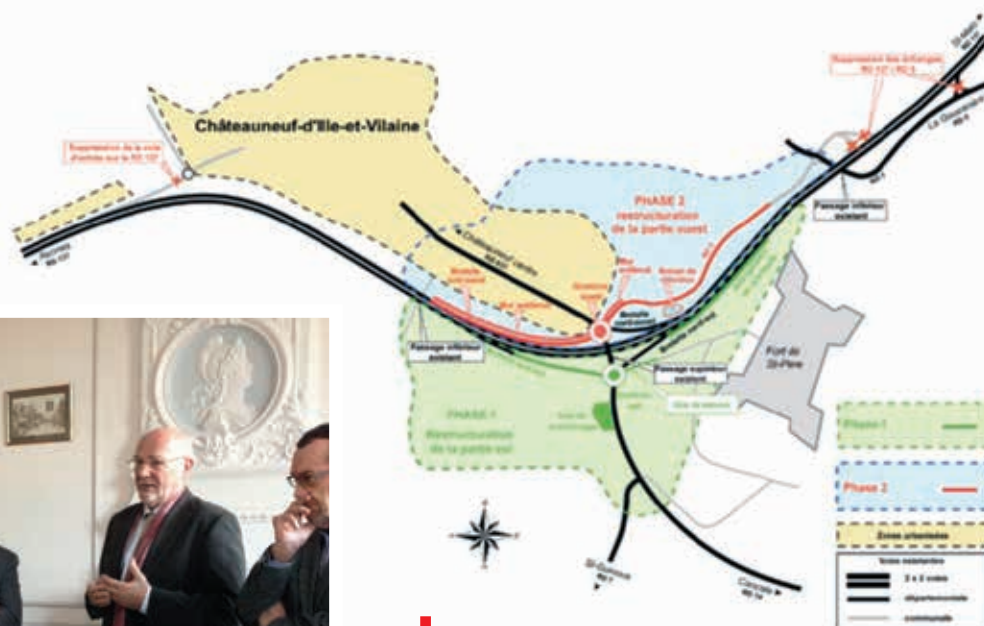
L'échangeur de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine, situé sur la commune de Saint-Père Marc en Poulet, à l'intersection de la RD 137 Saint-Malo/Rennes et de la RD 74 qui assure la liaison vers Cancale, supporte un trafic supérieur à 30 000 véhicules par jour.

Dans un souci de sécurité, il a été totalement restructuré. La nouvelle voie d'accès, située au nord de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine, propose désormais une véritable voie d'accélération et offre un meilleur cadre de vie aux habitants de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine en diminuant l'important trafic en transit (plus de 3000 véhicules par jour) dans la traversée de l'agglomération (RD 637).



Mise en service début 2011, l'aire de covoiturage située sur la route de Cancale, comprenant environ 30 places, connaît une affluence importante.

Durée des travaux	2 ans
Coût	3 millions d'euros TTC
FINANCEMENT	
	1 071 000 € HT
	862 000 € HT
	575 000 € HT



Inauguration de l'échangeur, en présence de (de gauche à droite)  
M. Richeux, Conseiller Général du Canton de Châteauneuf et Maire de Saint-Père;  
M. Masseron, Maire de Châteauneuf;  
M. Tourenne, Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine;  
M. Gourmelen, Conseiller Régional

 **Permanences de votre Conseiller Général**

**1<sup>er</sup> samedi du mois**  
9 h 30 à Plerguer  
11 h 30 à Saint-Père Marc en Poulet

**3<sup>e</sup> samedi du mois**  
9 h 30 à Miniac-Morvan  
11 h 30 à Saint-Père Marc en Poulet

**Tous les jours sur rendez-vous**  
**02 99 58 81 06**  
[jean-francis.richeux@orange.fr](mailto:jean-francis.richeux@orange.fr)





### *Bien vivre sa jeunesse dans sa commune*



Véronique SCUDELER  
Conseillère Municipale  
Déléguée aux affaires  
scolaires

Le Ministre de l'Éducation Nationale a annoncé une réforme des rythmes scolaires : une demi-journée supplémentaire serait prévue, et devrait être mise en place volontairement, aux rentrées 2013 ou 2014.

Aucune information officielle n'est encore disponible quant à cette demi-journée : mercredi matin, samedi matin ?, aux financements prévus : une enveloppe de 250 millions d'euros serait allouée à cette réforme mais comment serait-elle distribuée ? Et quelle comment se répartiront les temps scolaires et péri-scolaires ? Autant de questions qui laissent aujourd'hui les municipalités dans une perspective éducative et financière incertaine !

# DOSSIER *Enfance*



## Une journée d'Aline, élève en CM1 à l'école Sainte-Thérèse

« 8 h 30 : je vais en classe avec la maîtresse.

12h : Odile, Geneviève et Pauline viennent nous chercher et nous accompagnent vers le nouveau restaurant scolaire.

12h10 : pendant que les maternelles commencent à manger, nous pouvons jouer dehors avec les primaires, sous la surveillance de Catherine qui est la nouvelle responsable du service des affaires scolaires.

12h30 : chacun se met en rang, et les plus sages entrent en premier. Danièle a déjà mis le couvert, je m'assois où je veux avec mes copines et les 7 « dames de cantine » viennent nous servir à manger.

13h15 : trois « dames de cantine » nous accompagnent pour notre après-midi à l'école. 16h30 : elles reviennent nous chercher pour nous accompagner à la « garderie », où on prendra le goûter pain, confiture et grenadine.

17h15 : soit on fait nos devoirs en autonomie, avec l'aide de Catherine, soit on va s'amuser dans les salles de jeu avec Aurélie, Pauline et Odile, en attendant l'arrivée de Maman ».

Le repas d'Aline est facturé 3,05 € à ses parents. La participation de la commune s'élève à 9,44 €(\*) par repas. L'accueil périscolaire d'Aline est facturé 2€ et n'a pas augmenté depuis 2007.

(\*) Salaires des agents, emprunts bâtiments, fluides (eau, électricité...), entretien...



## Le Service Minimum d'Accueil

La loi sur le droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire a été instituée le 20 août 2008.

*Dans les textes...* Les communes assurent le service d'accueil si le taux de grévistes est supérieur ou égal à 25% des enseignants des écoles publiques maternelles et élémentaires.

*Dans la pratique...* La grève des enseignants du 27 septembre 2011 a duré 1 journée, la municipalité a mobilisé 2 agents. Coût pour la municipalité : 12,40€ par enfant.

A partir du mois de janvier, 10 règles d'or du restaurant scolaire établiront les règles de vie (ranger les couverts...)



## La semaine de 4 jours et demi



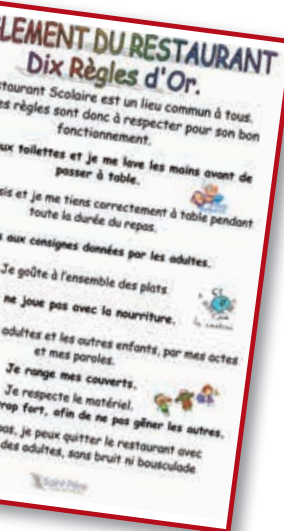
Entre rentrée 2013 et rentrée 2014, la date limite de mise en vigueur de la semaine de 4 jours et demi n'est toujours pas fixée.

Cependant, une telle réorganisation de l'emploi du temps des maternelles et des primaires implique des dépenses supplémentaires pour les communes, notamment en matière d'accueil et d'activités périscolaires, de ramassage scolaire ou de restauration scolaire.

*Les questions pour la municipalité...*

- Une demie-journée en plus... le mercredi matin ? ou le samedi matin ?
- Quel accueil pour les enfants dont les parents ne sont pas disponibles en milieu de journée ?
- Quel coût pour les communes ?

# Enfance DOSSIER



## En 2012, la commune a versé...

- 2 000 €** à l'APE et à l'APEL (le montant attribué est proportionnel au nombre d'élèves)
- 4 700 €** au Centre Nautique de Saint-Suliac (Voile scolaire)
- 4 900 €** pour les fournitures scolaires de l'école publique
- 7 400 €** à l'école de musique
- 10 000 €** à la micro crèche
- 10 000 €** de matériel informatique
- 41 100 €** au SIVU ANIMATION
- 42 000 €** pour l'eau, l'électricité, les produits d'entretien...
- 58 000 €** versés aux prestations de restauration (préparation et livraison)
- 83 000 €** pour le remboursement des emprunts du restaurant scolaire et de l'école maternelle.
- 159 000 €** pour le salaire des 8 agents du service des affaires scolaires

## Un mercredi de Nicolas, élève en Grande Section à l'école T. Chalmel



« 7 h 30 : maman me dépose à la « garderie » avec mon grand frère Vincent. Je peux jouer, lire, dessiner, ou me reposer!  
 9h : Quand tous mes copains sont arrivés, les animateurs viennent jouer avec nous ! des fois on va visiter des musés, des fois on va la piscine, on est même allés à la caserne des pompiers de Saint Malo!  
 12h : certaines mamans viennent chercher leurs enfants, mon frère et moi, on reste manger à la cantine !  
 13h30 : papa vient chercher Vincent pour l'emmener au Rugby, ensuite il retournera au travail.  
 Moi, je reste au « centre aéré » !  
 On fait une repositte et ensuite on retourne jouer tous ensemble !  
 17 h 30 : après le goûter, maman et Vincent viennent me chercher, et on rentre à la maison ! »



## LE FINANCEMENT DES ÉCOLES

1 - La municipalité finance le fonctionnement de l'école publique  
 année scolaire 2011-2012 = 98 000 €



2 - Elle en calcule le coût par enfant  
 98 000€ / 144 enfants scolarisés = 685 € par enfant

3 - Et verse la même somme par enfant à l'école privée (OGE\*)  
 685 € x 81 enfants scolarisés = 55 500 €



\*OGE = Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique



La Municipalité finance les fournitures : cahiers, papiers, crayons, gommettes, peinture, paillettes...

La journée avec repas de Nicolas est facturée 11,50€ à ses parents. La participation de la commune s'élève à 7€ par enfant et par jour. L'inscription au rugby de Vincent coûte 120€ à l'année à ses parents. La municipalité entretient le terrain de rugby et les locaux et verse 17€ par an et par enfant.

## Le Service des affaires scolaires « Les Drôles de Dames de la Cantine »



Les « dames de cantine » Odile, Danièle, Catherine, Pauline et Soizic.

Pour assurer l'accueil périscolaire, le service et l'aide lors des repas, le rangement et le nettoyage des locaux..., 8 agents se relaient et se répartissent les tâches tout au long de la journée.

Il s'agit aussi d'être à l'écoute des enfants et de les aider à se respecter les uns les autres.

## La semaine de 4 jours et demi



Le bâtiment d'accueil périscolaire, inauguré en avril 2011, a été pensé pour maximiser la sécurité des enfants.

Il est accessible via une allée piétonne, donnant sur les parkings du centre bourg et de la Croix Odie.

A l'entrée du bâtiment, une serrure à code filtre les entrants, et la sortie se fait en appuyant sur un bouton situé à 1,30 de hauteur.

## La semaine de 4 jours et demi

Depuis la rentrée de septembre 2012, le prestataire culinaire de Saint-Père est RESTECO.

Tous les matins, Catherine commande à Resteco le nombre de repas nécessaire. Ils sont préparés le matin même à Miniac Morvan et sont livrés au restaurant scolaire, chauds et prêts à consommer (18 000 repas annuel). Les produits locaux y sont à l'honneur! Le pain est préparé à Saint-Père, les pommes viennent du lycée Les Vergers, à Dol, et certains légumes sont cultivés à la ferme Leduc à Miniac-Morvan.

Mairie		SEMAINE DU 14 AU 18 JANVIER 2013				
SAINT PERE MARC EN POULET						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
14 10H30 PROMÈNE	Riz, jambon, tomates et basilic	Betteraves à l'ail	Salade verte, édam et gouda*	Potage	Salami et cornichons	
15 12H00 REPAS	Keftas de bœuf Petits pois cuisinés	Jambon braisé Frites/Pommes râpées	Longe de porc marinée Compote/purée	Poule au pot Légumes du pot et Riz	Pavé de poisson rôti à l'huile d'olive Tortis et Ratatouille	
16 13H30 REPOS	Fromage	Fynago	Fromage	Fromage	Fromage	
17 15H00 REPOS	Fruit frais *	Fromage blanc	Riz au lait au chocolat	Moelleux au chocolat	Cocktail de fruits	

**BON APPETIT** Resteco

## 3 questions à...



**Emmanuelle  
OURSELIN**  
Agent de  
Service  
en École  
Maternelle à  
l'école Sainte-Thérèse

En quoi consiste votre poste d'ASEM ?

J'assiste le personnel enseignant pour l'hygiène des enfants de 2 à 6 ans et je suis responsable de la propreté des locaux et du matériel qu'ils utilisent. Je tiens aussi l'accueil périscolaire le matin et le soir jusqu'à 17h30, et vais dans les classes avec les enseignants en fonction de leurs besoins. Je suis la « Wonder-woman » de l'établissement !

Les ASEM sont-elles obligatoires ?

Oui, pour les Petites et Moyennes Sections. Mais pour les Grandes Sections, elles sont facultatives.

Êtes-vous la seule ASEM sur la commune ?

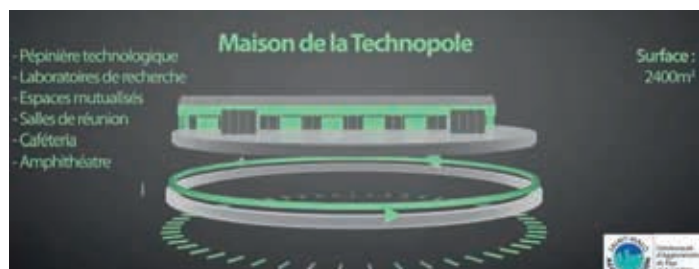
A Sainte-Thérèse, je suis la seule ASEM, mais la commune embauche deux ATSEM, Patricia et Aurélie.

Pour devenir ASEM ou ATSEM (Agent Territorial de Service en École Maternelle), il faut détenir un CAP Petite Enfance. L'ASEM est rémunérée par l'OGEC Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique ; et l'ATSEM, qui a passé un concours d'entrée dans la fonction publique territoriale, est employée et rémunérée par la commune.

# Saint-Malo Agglomération

## Future « Maison de la Technopole » du Parc Atalante Saint-Malo : adoption d'un avant-projet

Le nouveau parc technopolitain «Atalante Saint-Malo», de haute qualité environnementale, aménagé par Saint-Malo Agglomération, se situe à cheval sur les communes de Saint-Malo et Saint-Jouan des Guérets. Il se destine à accueillir les entreprises issues notamment de deux filières: les biotechnologies marines, et les technologies de l'information et de la communication.



Il accueillera, en son cœur, la **Maison de la Technopole** qui proposera des services mutualisés; un espace de développement des entreprises naissantes (plateaux techniques et laboratoires) et une pépinière d'entreprises technologiques dont le coût global s'élève à environ 4 300 000 €.

## Zone artisanale du Chemin bleu : commercialisation des terrains

Saint-Malo Agglomération vient de terminer l'aménagement de la Zone artisanale du Chemin bleu, situé en bordure de l'ancienne route nationale et sur la route d'accès au bourg de Miniac Morvan. Ce parc artisanal se destine à l'accueil d'activités économiques de proximité: artisanat de production, entreprises du bâtiment, activités commerciales et de services. Sur ses 5,4 hectares, le Chemin Bleu propose à la commercialisation 24 lots allant d'environ 1000 à 2200 m<sup>2</sup> pour un prix de cession fixé à 22€ HT (terrains en façade) et 20€ HT (terrains en arrière).

Saint-Malo Agglomération  
6, rue de la Ville Jégu  
BP 11 - 35260 Cancale  
Tél. 02 23 15 10 85  
Fax: 02 23 15 10 86  
[www.stmalo-agglomeration.fr](http://www.stmalo-agglomeration.fr)



Communauté  
d'Agglomération  
du Pays  
de Saint-Malo



## Création de la base d'activité VTT de randonnée de Fort Saint-Père - Cancale

Un protocole d'accord a été signé le 9 décembre 2012 visant à créer une base d'activité VTT (\*) de randonnée labellisée FFCT sur les communes de Saint-Père Marc en Poulet et de Cancale.



Initiée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet et grâce au dynamisme des clubs FFCT locaux, Cancale VTT et le club VTT de Saint-Père, cette nouvelle base proposera deux portes d'entrée: le Fort Saint-Père et l'Office de tourisme de Cancale, elle rayonnera ainsi sur toute la région malouine. Cinq parcours, tous reliés entre eux, seront mis en place sur cette terre de convivialité: 2 au départ de Saint-Père, 3 au départ de Cancale). La base proposera au total plus de 250 kms de circuits balisés dont une boucle de 150 kms. M. RICHEUX, Maire de Saint-Père Marc en Poulet, a émis l'idée que le projet pourrait s'étendre vers Sud, le long de la Rance mais aussi vers la forêt de Tressé.



\*Une base VTT labellisée FFCT propose plus de 100 kilomètres d'itinéraires VTT balisés, adaptés à tous les niveaux de pratique, des renseignements sur les circuits sous forme de cartes ou de topo-guides, un lieu d'accueil, une salle pour se réunir, un point d'hébergement et de restauration, des sanitaires, la location de VTT et le prêt de casques, un atelier pour les petites réparations, une station de lavage pour les vélos, un encadrement disponible, un calendrier d'animations.

# L'animation Jeunesse

Le S.I.V.U. « Animation à la Vie Sociale » a pour but de promouvoir et développer les actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire des communes de Saint-Père, Saint-Suliac, La Ville-es-Nonais, Châteauneuf et Saint-Guinoux .

Il comprend le Centre de Loisirs, la Ludothèque, le réseau « Baby Sitter », l'École Multisports, le Service Animation Jeunesse...

## Flash-Back des vacances d'été

Le Centre de Loisirs a ouvert ses portes du 6 juillet au 3 septembre 2012. 308 enfants du territoire du S.I.V.U. ont participé aux différentes animations.



Mini-séjour équitation à la Ville-ès-Nonais

Cet été, 3 camps étaient proposés aux 11-16 ans : « 10 jours dans les Hautes Pyrénées dans la Vallée d'Argelès-Gazost », « Bivouac en kayak », et « trois jours de surf sur la presqu'île de Quiberon ».

75 jeunes de 11 à 16 ans y ont participé et pratiqué des activités nouvelles : spéléologie, rafting, canyoning, ski nautique, paint-ball, skate, visites culturelles...



Le séjour des ados dans les Hautes-Pyrénées

## Automne

Entre pluies et éclaircies, le temps d'Automne fut bien rempli ! Pêche à pied à Saint-Suliac, shopping à Rennes, rigolades au Woupi Parc, à la patinoire, au Laser Game, à la piscine...

Les soirées « nouvel an celtique » et « vidéo ski », et l'ouverture des différents espaces jeunes des cinq communes ont rassemblé les plus grands.



Les enfants en plein jardinage

Sur le thème de « Même pas peur... », les supers Z'animés Gwënola, Maël, Aurélie, Marion, Pauline, Anthony et Hugo, ont organisé un super quiz et un grand jeu d'aventure. Les enfants ont quant à eux, préparé une super fête d'Halloween.



Les enfants ont visité la Caserne des Pompiers de Saint-Malo

## Inscriptions - info - accueil

**Inscriptions pour les mercredis :** le mardi avant 12h30 au 02 23 16 05 47.

**Inscription pour les petites vacances :** inscription obligatoire de 3 journées complètes minimum avec repas.

**Inscription les vacances d'été :** inscription obligatoire de 6 journées complètes minimum avec repas.

Dossiers d'inscription disponibles début juin dans les mairies

**Tarifs :** journée complète avec repas (9h à 17h30) 11,5€ ; demi-journée sans repas (9h à 12h ou 13h30 - 17h30) 5 € ; demi-journée avec repas : 8€ ; garderie (7h30 - 9h et 17h30 - 19h) 1€. Des tarifs dégressifs sont applicables en fonction du coefficient familial C.A.F. et M.S.A.

# L'animation Jeunesse

## A noter

**Réseau Baby-sitter :** nous vous proposons des baby-sitters dans un délai très court : **des personnes de confiance (diplômées Premiers Secours Civiques niveau 1 + option Baby-sitting)** qui s'occuperont de vos enfants pendant votre absence, pour quelques heures en semaine, le soir et pendant le week-end...

**Multisports :** dès janvier, Multisports pour les 11-17 ans se déroulera les vendredis à la salle des sports de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine de 20h - 21h.

## Séjour ski

Organisé dans le cadre de l'animation jeunesse du S.I.V.U des 5 communes : Saint-Père, Saint-Suliac, Châteauneuf, La Ville-es-Nonais et Saint-Guinoux, le séjour aux sports d'hiver se déroulera en Italie à Lurisia à l'hôtel Comercio pour les 11-17 ans du 28 février au 9 mars 2013.

Nous conduisons diverses actions d'autofinancement afin de réduire la participation du séjour des jeunes. Nous souhaitons les impliquer pour qu'ils soient acteurs et porteurs de leur séjour, et qu'ils profitent d'un véritable esprit d'équipe.



La préparation du Marché de Noël par les Ados

## Les mercredis Animation jeunesse

Le Service Animation Jeunesse pour les 11-18 ans propose des animations et sorties les mercredis, vendredis, samedis et vacances scolaires. Camps nature, ski, sportifs, culturels... Les horaires et programmes des vacances sont visibles sur notre site internet.



Une soirée Cluedo avec Pauline

*Chers parents, ne jetez rien ! Nous récupérons toutes sortes de choses pour nos activités : vieux vêtements pour se déguiser, boîtes à chaussures, cartons, pots de yaourt, boîtes à camembert...*

Sortie en Baie du Mont-Saint-Michel



Info - contacts

Enfance - Jeunesse



**Notre nouveau bureau service enfance/jeunesse se situe dans l'ancienne garderie Municipale.**

S.I.V.U. « Animation à la Vie Sociale »

8 bis, rue Jean Monnet - 35430 Saint-Père

Tél. 02 23 16 05 47 ou 06 77 10 31 48

Courriel : [enfancejeunesse.sivu@orange.fr](mailto:enfancejeunesse.sivu@orange.fr)

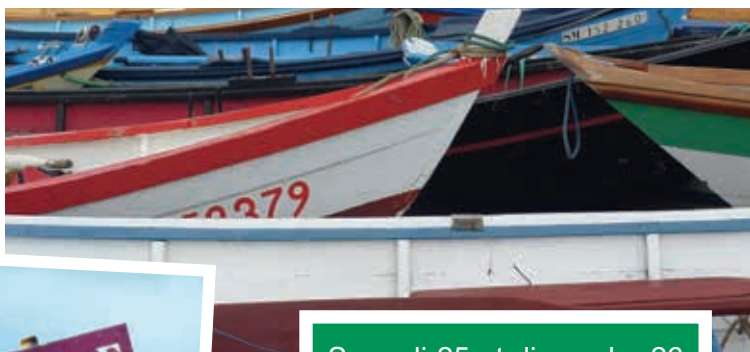
Site : [www.sivu-animation.fr](http://www.sivu-animation.fr)

# La Fête des Doris



Le Pavillon de la Vallée de la Rance

Enchevêtrement de doris



Samedi 25 et dimanche 26 août 2012, les doris étaient à la fête sur la Rance. L'Association pour le développement de la Vallée de la Rance (ADVR), organisait le plus gros rassemblement de ce type d'embarcation en France.

La plage de Garel au Minihic sur Rance



**FÊTE DES DORIS EN VALLÉE DE LA RANCE**

Au départ du Port de La Richardais, le samedi, promenade en doris par équipages de cale en cale. Animations sur les cales.

**02.99.48.34.53**

[www.paysdelabale-mtstmichel.com](http://www.paysdelabale-mtstmichel.com)  
(Bibliothèque Actualités)  
[info@paysdelabale-mtstmichel.com](mailto:info@paysdelabale-mtstmichel.com)

**Samedi 24 et dimanche 25 août**

Organisée par l'Association pour le Développement de la Vallée de la Rance (ADVR)



Aujourd'hui encore, le Doris est l'embarcation emblématique de l'histoire de la Grande Pêche, symbole de la pêche à la morue pratiquée sur les bancs de Terre-Neuve par les courageux marins pêcheurs bretons et normands.



La Cale de Mordrec, à Pleudihen sur Rance

# La Fête des Doris

En provenance de Binic...



La sérénité...



Toute la famille est à bord...



Partis le samedi à 10 h de La Richardais, les Doris ont remonté l'estuaire avec des arrêts au fil des cales des deux rives. Un banquet festif a rassemblé les équipages le samedi soir à Langrolay sur Rance.

Le dimanche, le voyage s'est poursuivi... direction Pleudihen et enfin, le port de Plouër sur Rance.

Vue sur la Rance...



Cale de la Passagère

Une régate de la Cale du Hauet à Langrolay vers la Ville-ès-Nonais

# Le parcours exemplaire des rugbymen peréens



L'Équipe Magazine leur consacrait un article dans sa parution du 3 novembre 2012.

Les rugbymen ont touché par leur histoire, leur simplicité et leur amour du jeu.

« Marco est originaire du Var, il est arrivé ici il y a deux ans. [...] Il est devenu membre du SPRC 35 en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. [...] » « Ce club est une histoire d'amitié, de rencontres. On a monté ce projet à quatre copains.



Moi, j'étais éducateur au Stade Français, je suis venu ici un jour en vacances avec mon épouse américaine; on est allés voir la mer toute proche, on a pris une gifle, on est restés. En mai 2007, nous avons présenté le projet au maire de Saint-Père, qui nous a suivis. Objectif: 50 licenciés en trois ans. Ce n'est pas évident ici, où personne ne connaît ce sport. Le premier entraînement a eu lieu en septembre, le jour du match de la Coupe du monde 2007. Il y avait... 50 gamins qui



découvraient le rugby. On a inscrit les cadets en Ufolep et à la fin de la saison, ils se sont qualifiés pour la finale du Championnat de France, oui, en finale, contre Thuir ! L'année suivante, l'équipe senior voit le jour. [...] Les Marie-Louise de Saint-Père ont ainsi enchaîné les succès pour leurs débuts: 18 matches, 18 victoires, champions de Bretagne. L'année suivante, montée en 3<sup>e</sup> série, mêmes causes, mêmes effets. Et l'année dernière en 2<sup>e</sup> série, Saint-Père s'est retrouvé à nouveau en Finale du Championnat de Bretagne, contre Perros-Guirrec. [...] Ils l'ont emporté 35 à 0. »



Le Saint-Père Rugby Club, c'est:

**3** années de championnat de Bretagne

**3** titres de champion de Bretagne

**20** bénévoles

**50** seniors

**120** jeunes

Suivez le club sur:

[www.sprc35.com](http://www.sprc35.com) et sur facebook.

Contact: Adrien - 06 89 62 64 11

Les entraînements à l'école de Rugby:

- 7 ans: mercredis de 10h à 12h

- 9 ans et -11ans: mercredis de 14h à 16h

- 13 ans: mercredis de 14h à 16h et vendredis de 17h45 à 19h

- 15 ans et -17ans: mercredis de 17h à 19h et vendredis de 17h45 à 19h.

Cadets, juniors et seniors: mercredis et vendredis de 19h30 à 21h30.

## LA RECONSTRUCTION DU CLUB HOUSE

Quatre mois après l'incendie qui a dévasté les locaux du club, la municipalité fait son maximum pour offrir aux licenciés de bonnes conditions d'entraînement et de jeu. Le cabinet d'architecte de Langrolay « L'atelier du Port » a été recruté pour dessiner les nouveaux bâtiments comprenant vestiaires, sanitaires et club house, plus fonctionnels et aux normes en vigueur.

La construction de tribunes est à l'étude.



Les bâtiments temporaires, installés à proximité du stade.



Un projet de Club House.



# LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

## CHACUN DE NOUS COMPTE



A Saint-Père, le recensement de la population se déroulera du mercredi 16 janvier au dimanche 17 février 2013. Un agent recenseur se présentera à votre domicile pour vous remettre une feuille de logement et une notice d'information.



De haut en bas : Cécile Clérvet, Thierry Nuss, Adeline Bourdais, et les agents recenseurs : Françoise Harzic, Jacques Le Lan, Marielle Trinot, Fabienne Lecoulant, Françoise Harzic.

### Comment puis-je reconnaître mon agent recenseur ?

C'est très simple, il ou elle aura toujours sa carte tricolore, avec sa photo, signée par votre maire. Cette carte prouve qu'il a bien été recruté par votre commune.

Une photo des agents recenseurs sera publiée dans la presse locale et affichée en mairie.

### Que se passe-t-il si je suis souvent absent(e) ?

Si vous êtes souvent absent(e) de chez vous, vous pouvez :

- confier vos questionnaires, remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra pour vous à votre agent recenseur ;
- les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les réponses à toutes vos questions sur : <http://www.le-recensement-et-moi.fr/>

## Micro-Crèche



- DE 0 À 6 ANS,
- DE 6 HEURES À 22 HEURES,
- ACCUEIL RÉGULIER, OCCASIONNEL, URGENT,
- DU LUNDI AU SAMEDI, FORMULE ATYPIQUE,
- RÉALISATION DES REPAS SUR PLACE ET UTILISATION DE COUCHES LAVABLES,
- 1 PROFESSIONNEL POUR 3 ENFANTS
- REMBOURSEMENT PAJE STRUCTURE, DÉDUCTION D'IMPÔTS, C.E.,
- ÉCHANGE DE QUALITÉ AVEC LA FAMILLE.

### Micro-Crèche

**LES PETITS COCOS DU FORT**

<b>OUVERTURE 2010</b> LAURENCE BEAULIEU 35430 ST PÈRE MARC EN POULET	<b>OUVERTURE 2012</b> HUB DE BONABAN 35430 ST GUINOUX
--	---

> CONTACT MAIL : [lespetitscocosdufort@orange.fr](mailto:lespetitscocosdufort@orange.fr)  
> CONTACT TELEPHONIQUE : 02 99 47 87 92

**Electricité Générale**  
**Isolation**  
**Chauffage Electrique**



**Francis LACHAISE**

Z.A de la Halte - 35430 ST-PERE-MARC-EN-POULET  
☎ 02 99 58 31 95 - Fax 02 23 15 07 70  
E-mail : [lachaise.electrique@wanadoo.fr](mailto:lachaise.electrique@wanadoo.fr)

**LE CAM** Combustibles  
**LE PLEIN!** SAINT-MALO  
Tél. 06 07 49 74 55 • 02 99 58 33 92

**FI O U L** **G N R**  
**PLUS** **PLUS**

*L'énergie est notre avenir, économisons la !*

**Travaux Publics et Privés**  
**SAS RENCE TP**



**Terrassement**  
**Assainissement-Transport**

La Galonnais 35430 St Père  
Tél : 06 65 16 48 12  
[chesnot.yannick0031@orange.fr](mailto:chesnot.yannick0031@orange.fr)

Spécialités charcutières - Fabrication artisanale  
Spécialités charcutières - Fabrication artisanale  
Spécialités charcutières - Fabrication artisanale  
Spécialités charcutières - Fabrication artisanale  
Spécialités charcutières - Fabrication artisanale



**CHALMEL**  
Charcutier Traiteur

**Sur vos marchés :** Rocabey : Jeudi, samedi  
Saint-Servan : Mardi, vendredi - Paramé : Mercredi, samedi

**02 99 58 26 00 - 35430 Saint-Père**

**PAG SERVICES**  
Installation - Dépannage - Ouverture de porte  
Clés de véhicules et clés brevetées - Vente et pose de serrures  
Digicodes, interphones - Alarmes et automatismes pour portails



**Tél. 02 99 82 53 20 - Fax 02 99 21 35 57**  
21, rue Ville Pépin - SAINT MALO • [www.pag-services.com](http://www.pag-services.com) - [pag35@orange.fr](mailto:pag35@orange.fr)

Serrurerie, métallerie  
Saint Malo

## NAISSANCES

12 juin 2012      Philippine GUILLON  
25 juin 2012      Léa GAUTIER  
9 juillet 2012      Sarah HERMANGE  
17 juillet 2012      Eloïse NICOLAS  
17 juillet 2012      Saïan DIAL  
4 août 2012      Azélis LEBRETON  
22 août 2012      Eva FLAGEUL  
22 août 2012      Méloé TRIJASSE  
24 août 2012      Naomi NÉRAMBOURG  
28 août 2012      Paola CASALTA  
24 août 2012      Elie CARRE  
13 septembre 2012      Emma COULOMBEL  
4 octobre 2012      Titouan FAVENNEC  
11 octobre 2012      Mendy LANGLOIS  
21 novembre 2012      Olivia CARVIN  
28 novembre 2012      Louis FLAUX

## MARIAGES

26 mai 2012      TALIBART Philippe et BARRA Marie-Pierre  
23 juin 2012      SANSONETTI Michel et MENEZ Karine  
30 juin 2012      ROUX Olivier et LIMBOUR Caroline  
28 juillet 2012      ROUVE Sébastien et CHICHERIE Charlene  
25 août 2012      AGENAIS François et COUPRY Nadège  
1<sup>er</sup> septembre 2012      AGENAIS Augustin et SORIN Julie  
31 décembre 2012      BARCÉ Stéphane et RIGAUD Élodie

## DÉCÈS

26 juin 2012      Emilie DUVAL née COS  
6 septembre 2012      Emile AUFRAY  
20 septembre 2012      Antoinette PORÉE née SORRE



### Concours des maisons fleuries

La remise des prix du concours des maisons fleuries s'est déroulée le 29 septembre 2012. Organisé par la municipalité, il remercie tous les péréens qui, par l'embellissement de leur habitation, contribuent à la beauté de la commune.

#### Voici les lauréats 2012 et bravo à tous !

##### Catégorie fenêtres et murs :

1<sup>er</sup> prix : M. et M<sup>me</sup> Hardé ;  
2<sup>e</sup> prix : M. et M<sup>me</sup> Leffray-Maillard ;  
3<sup>e</sup> prix : Marie-France Morin.

##### Catégorie jardins visibles de la rue :

1<sup>er</sup> prix : Madeleine Gaudin ;  
2<sup>e</sup> prix : Yvonne Ramé ;  
3<sup>e</sup> prix : Louis Lemarchand.

### Repas des aînés - Dimanche 25 novembre 2012

Le repas des aînés, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Père a accueilli plus de 110 convives dont Francis Duval, et Yvonne Fournier les aînés de 2012. Autour d'une table de fête, ils ont profité de ce moment pour se distraire dans une ambiance chaleureuse, tantôt poussant la chansonnette, tantôt racontant des blagues et se régalant autour d'un bon repas.



## La mairie

### Horaires d'ouverture

Lundi et mercredi : 8h30 - 12h30  
 Mardi et jeudi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h  
 Vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 16h30  
 Samedi : 9h - 12h  
 Tél. **02 99 58 81 06** - Fax : **02 99 58 23 20**  
 Courriel : [contact@ville-saint-pere.fr](mailto:contact@ville-saint-pere.fr)  
 Site internet [www.ville-saint-pere.fr](http://www.ville-saint-pere.fr)



## Les élus - permanences

**Jean-Francis Richeux**, Maire – Conseiller Général, tous les jours sur rendez-vous.  
**Thierry Nuss**, 1<sup>er</sup> adjoint, de 11h à 12h tous les samedis sauf 2<sup>e</sup> samedi du mois.  
**Elisabeth Le Pape**, 2<sup>e</sup> adjointe, de 11h à 12h, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois et sur rendez-vous.  
**Loïc Cavoleau**, 3<sup>e</sup> adjoint sur rendez-vous.  
**Chantal Besly**, 4<sup>e</sup> adjointe, de 11h à 12h, 2<sup>e</sup> samedi du mois.  
**Jean-Luc Lecoulant**, 5<sup>e</sup> adjoint sur rendez-vous.  
**Michel Le Goallec**, le samedi sur rendez-vous - [le-goallecmichel@orange.fr](mailto:le-goallecmichel@orange.fr)

## Cantine et garderie

Référente affaire scolaire  
**Catherine Brebel** - Tél. **02 99 58 81 17**  
[catherine.brebel@ville-saint-pere.fr](mailto:catherine.brebel@ville-saint-pere.fr)

## Bibliothèque « La Vague des Mots »

Ouverture : lundi et mercredi : 16h – 18h,  
 samedi : 10h - 12h.  
 Tél. **02 99 58 26 76**  
 Courriel : [bibliotheque@ville-saint-pere.fr](mailto:bibliotheque@ville-saint-pere.fr)



## Déchetterie – La Halte

**Ouvertures** : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h et 14h à 18h  
 Fermée jeudi, dimanche et jours fériés. Tél. **02 99 58 47 20**

## La salle – le Fort

**Salle polyvalente** : permanences : lundi et vendredi de 8h30 à 12h.  
 Contact : Tél. **02 99 58 21 54**.  
**Fort** : permanences du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
 Contact : **Christian Grandjouan** - Tél. **02 99 58 42 53**.  
 Courriel : [christian.grandjouan@ville-saint-pere.fr](mailto:christian.grandjouan@ville-saint-pere.fr)

## Le centre technique urbanisme et environnement

**Accueil** : tous les matins du lundi au jeudi de 8h à 12h30 et le vendredi toute la journée de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.  
 Contact : **Anngaël Convenant**. Tél. **02 99 80 10 51** - Fax 02 99 80 10 97  
 Courriel : [anngael.convenant@ville-saint-pere.fr](mailto:anngael.convenant@ville-saint-pere.fr)

## Commerces

- **Taxi Services** - Benoit Richeux : 24h/24 – 7j/7. (soirée, aéroport, gares, tous trajets...) Tél. **06 43 96 15 94**.
- **Boulangerie Lerouge** Pascal et Martine : **02 99 58 24 00**. Ouvert de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 20h tous les jours (sauf mercredi et dimanche après-midi).
- **Bar Le Saint-Père** : Bar-tabac-presse-jeux : **02 99 58 24 33** – Ouvert les lundis, mardis, jeudis de 8h à 20h30, mercredis de 8h à 13h30, vendredis de 8h à 22h, samedis de 8h30 à 23h ; dimanches de 9h à 20h30. Fermeture mercredi.
- **Styl'Coiff** : **02 99 58 86 62**. Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h, et le samedi en continu de 9h à 17h.
- **L'Escale des Gastines** : **02 99 81 49 90**. Ouvert le lundi de 6h45 à 13h30 ; du mardi au vendredi de 6h45 à 20h ; le samedi de 8h à 22h et le dimanche de 10h à 13h.
- **Secrets D'femme** – institut de beauté à Bellevent : **06 63 40 48 49** (sur rendez-vous).
- **Patou coiffure à domicile** – **06 79 43 90 07**

## Marchands ambulants

- **Mardi à partir de 16h** : pizza à emporter.
- **Jeudi MARCHÉ péréen à partir de 16h** : galettes et crêpes, frites, saucissons...
- **Vendredi à partir de 16h** : spécialités réunionnaises à emporter.
- **Samedi soir** : pizza à emporter

## Numéros utiles

### → Services d'urgences

- Pompiers 18
- SMUR 15
- Centre anti-poison 02 99 59 22 22
- Hôpital Broussais St-Malo 02 99 21 21 21
- Clinique de la Côte d'Emeraude 02 235 220 20
- Gendarmerie 17

### → Médecins à Châteauneuf

02 99 58 40 22

### → Pharmacie

- Châteauneuf : 02 99 58 40 59
- St-Jouan : 02 99 81 06 08

### → Services divers

- CPAM : 3646
- Dépannage ERDF : 09 72 67 50 35
- Véolia eau : 0 811 902 902
- Urgence GAZ : 0 810 433 035

### → Société Protectrice des Animaux

- Saint-Malo : 02 99 82 06 91



# MARCHÉ AUX FLEURS

## "ARTS et NATURE"

SAMEDI  
APRÈS-MIDI  
6  
AVRIL

DIMANCHE  
7  
AVRIL

# 2013

## Fort de Saint-Père

Entrée gratuite

Restauration sur place

Organisation : Commune de St-Père-Marc en Poulet

Tél : 02 99 58 81 06

 Saint-Père  
Marc en Poulet